



CONSEIL D'ERADICATION DU PALUDISME,
CAMEROUN

Mandaté par ALMA
Pr. Mbacham Fon Wilfred,
Consultant



Sommaire

Remerciements	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
Abréviations	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
A - Préambule	2
B - Contexte	2
C - Le End Malaria Council	1
Mandat	1
Termes de référence	1
Applications	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
Incidences sur les couts	5
Implications Juridiques & politiques	6
Proposition de Feuille de route	7
D - Annexes	8

Remerciements

Nous remercions sincèrement les personnes qui suivent pour le soutien inestimable apporté à la rédaction de cette note conceptuelle - notamment Stephen Rooke (ALMA Kenya), Dorothy Kah Forsah, Magloire Kuetche et Mme Blandine Olinga, NMCP Cameroun, Olivia Ngou (IMPACTE SANTE), James Banda (Mobilisation des ressources- Zambie, Corine Karema (Secrétariat ALMA, NY), Aristide Mbange, Gutemberg K (CHITRES, Cameroun).

Abréviations

PNLP	Programme National de Lutte Contre le Paludisme
PIB -	Produit Intérieur Brute
FCFA	Francs des Communautés Financières d’Afrique (Monnaie du Cameroun)
PNLP	Program Nationale de Lutte contre le Paludisme
COVID-19	Corona Viral Disease - 19
ALMA	African leaders Malaria Alliance
EMC	End Malaria Council
EMF	End Malaria Fund
NMSP	Plan Stratégique National contre le Pulidsme

A - Préambule

L'Union africaine et le Cameroun se sont fixé un objectif ambitieux de contrôle et d'élimination du paludisme d'ici 2035. Pour atteindre cet objectif, il faudra une augmentation des ressources disponibles et une vague d'actions dans tous les secteurs et à tous les niveaux, y compris au niveau des pays. Son Excellence, le Président Biya, aux côtés d'autres chefs d'État, ont appelé à la création d'un *Conseil pour l'Eradication du paludisme* dirigé par les pays et appartenant au pays afin de réunir des dirigeants influents pour défendre la lutte et l'élimination du paludisme et la campagne « **Zéro paludisme ne commence avec moi** ».

B - Contexte

Des progrès significatifs ont été accomplis dans la lutte contre le paludisme, Seulement, des mesures doivent être prises pour accélérer les progrès, combler le déficit budgétaire et surmonter les défis liés à la pandémie de COVID-19.

- **Le paludisme est une des principales causes de maladie et de décès au Cameroun.** Tous les Camerounais (100%) sont à risque de développer le paludisme, qui demeure l'une des principales causes de consultations ambulatoires en 2019 dans les établissements de santé (28,3%) et de mortalité (18,3%), en particulier chez les enfants de moins de 5 ans, qui représentent environ 60% des cas et des décès (PNLP Cameroun 2020). A ce jour, les estimations indiquent que le Cameroun compte toujours au moins 7,3 millions de cas et 11 566 de décès dus au paludisme chaque année et classe notre pays parmi les 10 pays les plus touchés en Afrique (PNLP Cameroun 2020).
- **Des progrès ont été réalisés, mais le Cameroun n'est pas sur la bonne voie pour atteindre d'objectif d'élimination du paludisme d'ici 2035.** Cependant, les taux d'incidence et de mortalité ont baissé entre 2015-2019 et se sont stabilisés, ce qui indique que le pays manquera probablement l'objectif de réduire chacun de ces deux indicateurs de 60% d'ici la fin de 2023 (Comparément à la référence de base 2015 (PNLP Cameroun 2020).
- **Le paludisme compromet le développement économique et social.** Des études antérieures suggèrent que le paludisme réduit la croissance du PIB parce que le paludisme est également l'une des principales causes d'absentéisme des travailleurs, le paludisme asymptomatique étant présent chez 28,9% des travailleurs (Mbohoul, et al., 2019). La population active du Cameroun était de 11 354 040 personnes en 2019. On s'attend à ce que 50% des personnes atteintes de parasite tombent malades pendant en moyenne 5 jours. Cela peut faire manquer 56 770 020 millions de jours de travail chaque année, soit l'équivalent de 210 260 travailleurs par an.

- **Le Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme du Cameroun a été mis à jour pour accélérer les progrès vers l'élimination du paludisme.** Les principaux domaines d'intervention comprennent la prévention de la transmission, le dépistage et le traitement, la surveillance des maladies et des moustiques, et une communication élargie pour le changement social et de comportement. L'accent est également mis sur la gestion factuelle et l'adoption accrue de plans de travail annuels pour les activités prioritaires et la budgétisation.
- **Le PSNP transfère la réponse nationale contre le paludisme aux districts de santé et soutient une stratégie stratifiée basée sur l'incidence du paludisme et d'autres facteurs de risque.** Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) est chargé d'élaborer la stratégie, les politiques et le budget à l'échelle nationale ; réglementer les normes de lutte anti-vectorielle, de gestion des cas et de surveillance ; renforcer les capacités ; mobiliser les ressources et assurer la coordination avec les partenaires internes et externes. Les administrations régionales ont la responsabilité principale de fournir les services de santé et de superviser les établissements de santé ; maintenir la qualité et le respect des normes nationales ; coordonner les forums de santé des comtés ; et mobiliser les ressources du pays pour les services de santé.
- **Le budget prévisionnel** pour les périodes 2019-2023 s'établit à **353 3 milliards de FCFA** avec un déficit budgétaire actuel de 132,7 milliards FCFA pour couvrir la période allant jusqu'à 2023. Dans le budget 2021, 3,5% de celui-ci est actuellement financé par le gouvernement (2,37 milliards FCFA), 21% par le programme « US President's Malaria Initiative » de lutte contre le paludisme (13,12 milliards de FCFA) et 26% par le Fonds mondial (17,76 milliards de FCFA). Cela laisse **un écart de 50%** (32,24 milliards FCFA) du financement total nécessaire pour lutter contre le paludisme au Cameroun en 2021.

Tableau I : Financement des activités du plan stratégique de lutte contre le paludisme

Cameroun - Contribution (en milliards) -%			Kenya %
Financement du gouvernement	2,37	03,5%	30%
Bailleurs de fonds	30,83	46,5%	31%
Ecart budgétaire	32,24	50,0%	39%
Total	64,5	100,0%	100%

- Si le déficit budgétaire n'est pas comblé, 67% des activités de communications pour le changement social et de comportement - 39% des activités de lutte anti-vectorielle - 19% des activités de diagnostic et traitements - 38% des activités de surveillance - 7% des activités de gestion/management du programme et 100% des activités d'élimination ne peuvent pas être mis en œuvre.
- **Covid-19 aggrave l'écart budgétaire et rend plus difficile la mise en œuvre du PSNP** Covid-19 perturbe les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui entraîne une hausse des coûts des produits de base et des ruptures de stock. Au cours des trois

premiers mois de la pandémie, les consultations prénatales ont diminué, mais sont revenues au-dessus de la moyenne au cours des derniers mois de la pandémie tandis que la répartition du TPI avec le SP pour les femmes enceintes est à la traîne par rapport à son taux initial de 13,9 % (PNLP, 2020). Le respect des nouvelles lignes directrices (p. ex., la distanciation physique) accroît la complexité de la prestation de services de santé et de la distribution de moustiquaires, et décourage les personnes malades de chercher des soins dans les établissements de santé. L'OMS estime que les décès dus au paludisme dans toute la région pourraient doubler en 2021 si des mesures ne sont pas prises pour relever ces défis (dans le pire des cas).

Le plus récent examen du programme de lutte contre le paludisme proposait des recommandations visant à renforcer la riposte nationale et infranationale au paludisme.

- Accroître la visibilité et la hiérarchisation du paludisme et du PNLP grâce à un plaidoyer novateur et soutenu.
- Mobiliser tous les secteurs à l'échelle nationale et sous-locales pour améliorer la planification, la mise en œuvre, le suivi et la coordination du PSNP.
- Mettre en œuvre une stratégie nationale de mobilisation des ressources afin d'accéder à de nouvelles sources de financement, y compris le secteur privé, et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la viabilité financière et la budgétisation axée sur les programmes pour parvenir à la viabilité financière.
- Engager les communautés et intensifier la communication sur les changements sociaux et comportementaux à tous les niveaux afin de promouvoir l'utilisation des interventions antipaludiques et la responsabilité sociale.

C - Le End Malaria Council [EMC] –

(le Conseil pour l'Éradication du Paludisme[CEP])

L'Alliance africaine pour le paludisme (« ALMA ») a appelé à la création d'un Conseil pour mettre fin au paludisme (« EMC ») pour défendre les recommandations de l'Examen du programme de lutte contre le paludisme et soutenir le PNLP et les Régions pour parvenir à la lutte contre le paludisme et à l'élimination. Son Excellence a également appelé d'autres chefs d'État et de gouvernement de la région à faire des EMCs nationaux l'un de ses projets hérités en tant que président d'ALMA.

Mandat

Le mandat de l'EMC est de promouvoir la campagne « **Zéro paludisme commence avec moi** » qui sera lancée prochainement pour parvenir à un Cameroun exempt de paludisme. Pour remplir son mandat, l'EMC :

- 1. Plaidoyer :** Plaider pour que le paludisme reste une priorité de développement dans tous les secteurs (public, privé, société civile) et à tous les niveaux (bloc économique national, régional et comté) pour soutenir la dévolution du secteur de la santé.
- 2. Action :** Prendre des mesures pour mettre en œuvre la Stratégie camerounaise contre le paludisme, y compris par l'engagement communautaire, et éliminer les obstacles auxquels sont confrontés le PNLP et les Régions.
- 3. Mobilisation des ressources :** Mobiliser des engagements pour des ressources en nature et financières de tous les secteurs et à tous les niveaux (bloc économique national, régional et comté) pour combler l'écart budgétaire du PSNM.
- 4. Responsabilité :** Tenir chaque secteur responsable de la maîtrise et de l'élimination du paludisme et du respect de ses engagements.

Termes de référence

Le EMC sera composé de 20 à 25 hauts dirigeants représentant chaque secteur (public, privé et société civile) et provenant du niveau national, des blocs économiques régionaux et des régions. Consultez l'annexe pour une liste proposée de membres fondateurs.

- Les membres seront nommés par le Premier ministre, chef du gouvernement, pour des mandats échelonnés de deux ans et peuvent être reconduits dans leurs fonctions après leur mandat.
- Les Membres se réuniront une fois par trimestre pour recevoir une mise à jour du PNLP et des Régions sur les progrès réalisés avec le PSNP et pour prendre des engagements en matière de plaidoyer, d'action et de mobilisation des ressources afin de combler les lacunes et les défis.

- Les Membres seront responsables de la mise en œuvre de leurs engagements, y compris la mobilisation du soutien de leurs secteurs respectifs au besoin, entre les réunions et la mise à jour régulière des autres Membres sur les progrès accomplis.
- Les membres ne recevront pas de rémunération pour leur service à l'EMC ni d'allocation de séance pour participer aux réunions de l'EMC.
- Un président, un secrétaire et un trésorier seront choisis parmi les membres du EMC pour coordonner les réunions, les processus et les finances du EMC.
- Tous les membres adhéreront à des politiques de prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

Un sous-comité sera formé pour établir et gérer un fonds qui pourra recevoir, gérer et verser des dons financiers des divers secteurs afin de combler l'écart budgétaire prévu par le PSNP.

- Le trésorier présidera le sous-comité du Fonds et sera chargé de veiller à ce que les dossiers financiers exacts soient conservés et de fournir un rapport financier trimestriel transparent au EMC en fonction des pratiques exemplaires financières.
- Les autres membres du Sous-comité du Fonds seront issus des membres du CME et d'autres personnes possédant une expertise en matière de mobilisation des ressources et de gestion financière.
- Le Sous-comité du Fonds peut choisir de créer une fondation à but non lucratif et d'ouvrir des comptes auprès d'une banque commerciale opérant au Cameroun, dans laquelle tous les dons financiers à l'EMC seront déposés.
- Le Sous-comité du Fonds mettra en œuvre des processus transparents pour recevoir les contributions, investir les ressources disponibles et recevoir les demandes de financement du PNL et des Régions. Le Sous-comité mettra également en œuvre des contrôles financiers pour s'assurer que toutes les ressources mobilisées ne sont utilisées que pour faire avancer le mandat de l'EMC.
- Le EMC peut également recevoir et quantifier des dons ou des services en nature en vue d'un plan stratégique
- Un secrétariat administratif de trois personnes sera mis en place pour soutenir les activités quotidiennes des membres du EMC.
- **Le Directeur Exécutif (DE)** supervisera les opérations du secrétariat, communiquera avec les membres et les donateurs de l'EMC et servira de point de contact pour le EMC.
- Un **Responsable de programme** organisera des réunions trimestrielles du conseil d'administration et sera chargé de documenter et de suivre les engagements des membres d'EMC en matière de plaidoyer et d'action.

- Un **Responsable des finances** appuiera la mobilisation des ressources en organisant des activités de collecte de fonds en partenariat avec les membres du EMC et en soutenant le sous-comité du Fonds.
- Tous les postes au sein du secrétariat administratif seront pourvus par des envois de fonds de partenaires au développement et de membres du EMC ou autofinancés à l'aide des ressources financières mobilisées par le EMC.

Les équipes régionales et de santé du PCNM demeureront principalement responsables de la mise en œuvre du PSNM et soutiendront le EMC.

- Le PNLN et les régions fourniront des mises à jour courantes à l'EMC sur l'état du PSNP, le tableau de bord national sur le paludisme et les lacunes opérationnelles et financières qui doivent être comblées.
- Le NMCP et les régions soumettront des plans de travail et des budgets annuels au EMC, y compris toute demande de financement au Sous-comité du Fonds.
- Les groupes de travail techniques du PNLN fourniront des conseils techniques aux membres du EMC et au sous-comité du Fonds afin de s'assurer que les engagements en matière de plaidoyer, d'action et de ressources sont conformes aux objectifs du PNLN et aux normes et pratiques exemplaires nationales.

Application

Plusieurs approches ont été envisagées pour établir le EMC sur la base d'initiatives nationales **similaires (par exemple., Conseil national du sida, Conseil d'éradication de la Mouche TséTsé et le conseil d'éradication de la Trypanosomiase) et le Conseil d'Eradication du Paludisme et le Fonds d'Eradication du Paludisme** dans d'autres pays.

Approches	Description	Pros / Cons	initiatives similaires
Coalition des volontaires	EMC fonctionne selon le mandat adopté par les membres	(+) Pas besoin d'établir une entité juridique (+) Rapide et facile à établir (+) Flexible et facile à mettre à jour en fonction de l'expérience (-) Ne peut pas recevoir de ressources financières directement en raison de l'absence d'une structure juridique	Conseil d'Eradication du Paludisme Zambien
Fondation à but non lucratif	Société privée à but non lucratif gérée par un conseil d'administration multisectorielle	(+) Facile à établir (+) Indépendamment des structures gouvernementales (+) Capable de recevoir et de gérer les ressources financières	Fonds d'Eradication du Paludisme Zambien

		<ul style="list-style-type: none"> (-) Le financement gouvernemental ne peut probablement pas être versé (-) Pas l'approche commune utilisée pour des initiatives similaires 	<p>"Malaria Free Uganda" de l'Ouganda</p> <p>Conseil Malaria & NTD du Rwanda</p> <p>Fonds d'Éradication du Paludisme Mozambicain</p>
Group Technique Centrale	Société créée par décret présidentiel en vertu de la Loi sur les sociétés d'État	<ul style="list-style-type: none"> (+) Démontre un fort engagement du secteur public (+) Capable de recevoir et de gérer les ressources financières (-) Moins de flexibilité dans les personnes qui peuvent être impliquées (-) Préoccupation s'égard de la reddition de comptes et de l'efficacité des sociétés d'État (-) Doit être approuvé par le Comité parlementaire 	<p>Comite Nationale de Lutte contre le SIDA,</p> <p>Conseil d'Éradication de la mouche Tsétsé & de la Trypanosomiase</p>
Fonds Publics	Fonds national créé en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> (+) Démontre un fort engagement du secteur public (+) Capable de recevoir et de gérer les ressources financières (+) Approche utilisée pour le fonds de secours COVID-19 (-) Doit être approuvé par le Parlement (-) Préoccupations au sujet de la prolifération des fonds du secteur public 	Task Forces COVID-19

Sur la base de l'expérience locale et des préoccupations de politique publique concernant la prolifération des sociétés d'État et des fonds publics, il est proposé que le CME suive le modèle réussi d'une fondation à but non lucratif.

- Faire de l'EMC une « coalition de volontaires » en demandant aux membres d'adopter un mandat commun. Tous les membres partagent ensuite la responsabilité commune de mobiliser des engagements en matière de plaidoyer, d'action et de ressources.
- Le Sous-comité du Fonds établit une fondation à but non lucratif dirigée par le secteur privé pour recevoir et verser les contributions financières mobilisées par le EMC. Les membres du Sous-comité siègent au conseil d'administration de la Fondation pour assurer la gérance financière et la surveillance des ressources données.

Pour s'assurer que le CME demeure responsable, il adoptera une politique de transparence et soumettra/publiera un certain nombre de rapports annuels et trimestriels.

- Le EMC hébergera un site Web où il publiera toutes les résolutions et tous les engagements pris par les Membres.
- Chaque année, l'EMC publiera un rapport annuel résumant les activités et les contributions de ses membres à la lutte contre le paludisme. Ce rapport sera soumis au Cabinet par l'entremise du ministre de la Santé.
- Chaque trimestre, le Sous-comité du Fonds préparera des états financiers résumant les revenus et les bilans de la fondation à but non lucratif. Ces déclarations seront publiées en ligne et distribuées à tous les membres d'EMC afin d'assurer la reddition de comptes.
- L'EMC fera également l'objet d'un audit annuel pour valider ses résultats financiers et les adéquations de ses contrôles financiers. Le rapport du vérificateur sera soumis à l'EMC et inclus dans le rapport annuel de l'EMC.

Incidences sur les coûts

L'approche proposée minimise les coûts potentiels de démarrage et évite les frais à long terme ou récurrents pour le gouvernement. En Zambie, par exemple :

- L'approche de la « coalition des volontaires » a permis d'éviter des coûts importants associés à l'adoption de règlements nécessaires à la création d'une société ou d'un fonds publics (par ex., sensibilisation des parlementaires, plaidoyer).
- Les membres d'EMC ne reçoivent pas de rémunération pour leur service ou d'autres frais de séance, ce qui minimise le coût de la conduite des affaires.
- Les membres de l'EMC parrainent les réunions de l'EMC (p. ex., tenir la réunion dans leur salle de réunion ou dans un centre de conférence local) afin d'éviter les frais de déplacement et autres dépenses.
- D'autres coûts récurrents pour le Secrétariat administratif (par exemple, l'immobilier, les ressources humaines) sont couverts par des envois de fonds par les membres et

les partenaires au développement et le fonds fournit une source de financement à long terme. Les coûts estimatifs totaux à mobiliser ou à fournir en nature au Secrétariat administratif s'élèvent à 91 116 USD par an, soit l'équivalent de 50 641 362 FCFA.

- L'utilisation d'une fondation à but non lucratif agira comme un véhicule à usage spécial semblable à d'autres partenariats public-privé et au financement de projets, ce qui permettra de tenir les passifs à l'extérieur du bilan du gouvernement sans sacrifier la transparence et la reddition de comptes pour les ressources.

Ainsi, les répercussions possibles du EMC sur les coûts se limitent au temps des membres du secteur public et à tout engagement des ressources du secteur public à soutenir la défense des droits, l'action et la mobilisation des ressources, qui demeureront au bilan dans le cadre du processus normal de budgétisation de routine budgétaire. En outre, en mobilisant des ressources supplémentaires à partir de nouvelles sources, l'impact des dépenses de santé existantes du secteur public sera renforcé et rendu plus durable.

Implications juridiques et politiques

L'approche proposée minimise les implications en matière de politique publique en évitant la nécessité de créer une société publique ou un fonds. Cela signifie que le CME peut procéder sans un long processus de sensibilisation des parlementaires ou la nécessité d'adopter des règlements ou des lois habilitantes. Toutefois, il existe plusieurs répercussions possibles sur les politiques publiques :

- Un mémorandum du Cabinet devra être préparé et soumis par l'intermédiaire du Secrétaire du Cabinet pour la santé décrivant la proposition finale pour le CME.
- Le EMC conclura un protocole d'entente avec le Ministère de la santé, le PNLP et les Régions. Ce protocole d'accord permettra l'échange de données et d'information et permettra de canaliser les dons financiers vers le PNLP et les régions conformément aux réglementations financières pertinentes.
- Les ministères responsables autres que la Santé seront encouragés à intégrer la lutte contre le paludisme et l'élimination dans leurs plans stratégiques, ce qui donnera lieu à un accent multisectoriel dans l'ensemble du gouvernement sur le paludisme.
- Le Parlement sera probablement engagé à adopter des lois et des règlements nouveaux ou modifiés qui appuient l'élimination du paludisme, sur proposition du PNLP. Il s'agissait d'une recommandation du plus récent Comité de la NRBM.

Proposition de Feuille de route

Mois	Activité
Avril	Finaliser la proposition conceptuelle et soumettre le mémorandum du Cabinet à la réunion d'orientation du Secrétaire du Cabinet avec le EMC, la création du Comité du Fonds
Avril le 25,	Le Bureau du Premier Ministre enverra des lettres nommant les membres de l'EMC et l'annonce publique de l'EMC et de ses membres par le Bureau du Président
Juillet 2021	L'EMC ou le consultant plus l'équipe de mobilisation des ressources visitera et défendra le projet au Parlement et au Sénat
Septembre - Décembre	Campagne de mobilisation des ressources pour obtenir des engagements en matière d'action et de ressources de chaque secteur

D - ANNEXES

Table 1 - Proposed Founding EMC members

Sector	Institution	Member(s)	Role & Responsibility
Public	Primature: Representation		Établir des liens avec le PNLN afin d'accroître la visibilité du paludisme Promulguer des politiques et des règlements
	DLM/EP		
	DCOP		
	DPS		
	DRFP		
	DAJC		
	NRBMC		
	MINEPAT		Plaider en faveur d'un financement accru de la santé conformément à la Déclaration d'Abuja Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources
			Plaider en faveur d'un financement accru de la santé conformément à la Déclaration d'Abuja Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources
	MINAT		Plaider en faveur d'un financement accru de la santé conformément à la Déclaration d'Abuja Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources
	MINRESI		Plaider en faveur d'un financement accru de la recherche sur la santé conformément à la Déclaration d'Abuja

		<p>Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle</p> <p>Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources</p>
MINESUP		<p>Plaider en faveur d'un financement accru de la recherche sur la santé conformément à la Déclaration d'Abuja</p> <p>Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle</p> <p>Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources</p>
MINFI		<p>Plaider pour que la lutte contre le paludisme et l'élimination soient une priorité parce que la croissance économique augmentera les recettes fiscales et la stabilité financière</p> <p>Mobiliser des ressources provenant de sources novatrices (p. ex., faire don de biens saisis qui peuvent être utilisés par le PNLP comme les camions)</p>
MINPROF		<p>Plaider en faveur d'un financement accru de la santé conformément à la Déclaration d'Abuja</p> <p>Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle</p> <p>Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources</p>
MINDEVEL		<p>Plaider en faveur d'un financement accru de la santé conformément à la Déclaration d'Abuja</p> <p>Identifier les fonds disponibles pour d'autres ministères de ligne qui peuvent être utilisés pour l'action multisectorielle</p> <p>Soutenir la mobilisation innovante des finances et des ressources</p>
Comité parlementaire spécial sur la santé		<p>Mobiliser les parlementaires pour qu'ils agissent en tant que champions du paludisme dans leurs communautés</p> <p>Appuyer la législation et les politiques</p> <p>Plaider en faveur du paludisme pendant le processus budgétaire annuel</p>
Blocs économiques régionaux - CEMAC		<p>Soutenir la coordination au niveau infranational entre les secteurs public et privé</p> <p>Mobiliser des ressources</p>
Conseil des gouverneurs		<p>Plaider pour que le paludisme soit une priorité au niveau des comtés</p> <p>Mobiliser l'action et les ressources et convoquer les dirigeants locaux de tous les secteurs</p>

	Conseil des maires		Mobiliser les champions du paludisme dans leurs communautés Appuyer la législation et les politiques Plaider en faveur du paludisme pendant le processus budgétaire annuel
	UN Resident Coordinator		Plaider pour que la lutte contre le paludisme et l'élimination soient une priorité stratégique dans l'ensemble du secteur privé Mobiliser l'action et les ressources Soutenir le financement innovant et la viabilité financière
Privé	Alliance du secteur Privé GICAM		Plaider pour que la lutte contre le paludisme et l'élimination soient une priorité stratégique dans l'ensemble du secteur privé Mobiliser l'action et les ressources Soutenir le financement innovant et la viabilité financière
	Chambre de commerce et d'industrie		Plaider pour que la lutte contre le paludisme et l'élimination soient une priorité stratégique dans l'ensemble du secteur privé Mobiliser l'action et les ressources Soutenir le financement innovant et la viabilité financière
	FEICOM Fond d'Equipement et d'Intervention Inter- Communale		Mobiliser les parlementaires pour qu'ils agissent en tant que champions du paludisme dans leurs communautés Appuyer la législation et les politiques Plaider en faveur du paludisme pendant le processus budgétaire annuel
	[Construction]		Plaider pour que la lutte contre le paludisme et l'élimination soient une priorité stratégique dans l'ensemble du secteur privé Mobiliser l'action et les ressources Soutenir le financement innovant et la viabilité financière
	Agro-Forestiere		Promouvoir des politiques et des comportements qui réduisent le risque de créer des sites de reproduction des moustiques Mobiliser des ressources

	[Finances / Services bancaires]		Prendre des mesures pour s'assurer que les travailleurs et leurs familles sont protégés contre le paludisme Mobiliser l'engagement communautaire et la mobilisation des ressources
	[Telecom] MTN & CAMTEL		Soutenir un financement innovant Fournir un soutien comptable et autre en nature au Sous-comité du Fonds Mobiliser des ressources
	[Media] CRTV CANAL 2, EQUINOX		Soutenir un financement innovant Fournir un soutien comptable et autre en nature au Sous-comité du Fonds Mobiliser des ressources
Société Civile	Conseil inter-religieux Catholique Romain		Former et éduquer le clergé et d'autres membres du personnel religieux pour promouvoir la messagerie contre le paludisme à des moments clés (p. ex., baptême, counseling en couple)
	Conseil inter-religieux Protestant		Former et éduquer le clergé et d'autres membres du personnel religieux pour promouvoir la messagerie contre le paludisme à des moments clés (p. ex., baptême, counseling en couple)
	[Femmes OSC]		Engager la communauté dans un dialogue sur l'importance de mettre fin au paludisme, organiser des marches
	CERAC		Mobiliser les bénévoles pour qu'ils agissent au niveau communautaire internationale
	[OSC jeunesse]		Organiser des fins de semaine de culte pour distribuer les communications sur les changements sociaux et comportementaux
	[Académie]		Organiser une campagne de financement pour faire un don au Sous-comité du Fonds
	[Chef traditionnel]		Former et éduquer le clergé et d'autres membres du personnel religieux pour promouvoir la messagerie contre le paludisme à des moments clés (p. ex., baptême, counseling en couple)

Table 2 - Incidence du paludisme, morbidité et mortalité (2015 à 2020)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Incidence/1000 population	79.5	75.7	86.3	86	103.1	102.2
Incidence/1000 population <5ans	181.1	166.3	173.3	165.1	214.8	209.3
Incidence/1000 des femmes enceintes	118.4	126.4	152.1	153.6	151.7	190.7
% de morbidité proportionnelle	25.4	23.6	24.2	25.8	28.0	29.1
Morts / 100,000	15.5	11.2	13.2	13.1	17.7	15.8
Morts /100000 in <5 ans	64.1	46.1	50.9	51	76.5	65.8
Morts/100000 de femmes enceintes	12.1	4.6	10	6	6.8	7.4

Table 3: Tendances du budget 2014-2018 du ministère camerounais de la Santé publique

Financement	2014	2015	2016	2017	2018
Budget de l'Etat (milliards de CFAF)	3 312.0	3 746.6	4 234.7	4 374.0	4 514.0
Budget de l'Etat alloué au Ministère de la Santé Publique (milliards de CFAF)	165.9	207.1	236 167.0	208.0	171 234.0
Proportion du budget du MINSANTE par rapport au budget national (%)	5%	6%	6%	5%	4%
Augmentation annuelle de la proportion du budget du MINSANTE par rapport au budget national (%)	2%	25%	14%	-12%	-18%

Table 2 – Exemples des “End Malaria Councils & Funds”

Pays	Statut	Description
Eswatini	Actif	Lancement d’un Fonds national pour mettre fin au paludisme afin de mobiliser des ressources pour combler l’écart budgétaire dans le cadre du plan stratégique national.
Zambia	Actif	Lancement de conseils nationaux et provinciaux sur la lutte contre le paludisme pour soutenir la défense des droits, l’action, la mobilisation des ressources et la responsabilisation. Présidé par l’honorable ministre de la Santé. Création d’un fonds en tant que sous-comité pour appuyer la mission de mobilisation des ressources du conseil.
Ouganda	Application	Établir un partenariat public-privé appelé « Malaria Free Uganda » pour agir en tant que fonds et conseil. Planification et mise en œuvre dirigées par des Rotariens en partenariat avec la Division nationale de lutte contre le paludisme.
Mozambique	Application	La création d’un Fonds national pour mettre fin au paludisme afin de combler l’écart de ressources dans le cadre du plan stratégique national et de promouvoir la défense des droits, l’action et la responsabilisation.
Rwanda	Conception	Planification du lancement d’un conseil conjoint sur le paludisme et les MNT pour soutenir la lutte et l’élimination des maladies prioritaires.
Ghana	Conception	Évaluer s’il y a lieu de relancer la Ghana Malaria Foundation sous une nouvelle direction afin de mobiliser des ressources pour le PNLP
RDC & Burkina Faso	Conception	Planification du lancement des Conseils nationaux de lutte contre le paludisme.

Table 3 – Exemples d’engagements

Objectif	Exemple
Plaidoyer	Adopter des changements de politique ou plaider en faveur de l’adoption de lois et de règlements qui faciliteront l’élimination du paludisme Faire participer les secteurs lors de réunions permanentes pour promouvoir le paludisme en tant que priorité stratégique

Action	<p>S'engager à mettre en œuvre un volet du plan stratégique national ou des plans opérationnels du Programme national contre le paludisme (par exemple, le transport de marchandises, la distribution de moustiquaires dans la communauté locale)</p> <p>Produire et distribuer une campagne de publicité dans les médias de masse pour promouvoir la sensibilisation à la prévention et à la recherche d'un traitement contre le paludisme</p> <p>Fournir des alertes de messagerie SMS en nature rappelant aux familles de dormir sous des moustiquaires pendant les périodes de pointe du paludisme</p> <p>Organisation d'un week-end national de culte dans les églises et les mosquées pour promouvoir la messagerie contre le paludisme</p>
Mobilisation des ressources	<p>Tenue d'un événement de collecte de fonds (p. ex., gala, vente aux enchères, dîner dansant, tournoi de golf)</p> <p>Solliciter directement des contributions en nature ou financières du secteur privé, des philanthropies et d'autres sources</p> <p>Collecte de contributions de base par le biais de comptes d'argent mobile</p> <p>Don d'un pourcentage du chiffre d'affaires des ventes d'un produit particulier</p>